Nations Unies E/CN.5/2009/NGO/2

Conseil économique et social

Distr. générale
24 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement social
Quarante-septième session
4-13 février 2009
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*
Suivi du Sommet mondial du développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : intégration sociale

Déclaration soumise par le Mouvement international ATD quart monde, une organisation non gouvernementale ayant le statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est diffusée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.5/2009/1.

08-62181 (F) 191208 191208
0862181

Déclaration

I. Historique

En 1995, lors du Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague, les gouvernements se sont engagés à éliminer la pauvreté en centrant leur action sur trois objectifs précis : l'élimination de la pauvreté, le plein emploi et l'intégration sociale. Les participants au Sommet de Copenhague ont établi que le développement social humain devrait être redéfini afin de comprendre l'intégration sociale grâce à une participation économique, sociale et culturelle. Ces concepts ont été considérés comme faisant partie intégrante du développement des politiques et des programmes, de l'action gouvernementale, et de la mise en place de sociétés inclusives. Le Sommet de Copenhague a également souligné la nécessité de créer des sociétés pour tous – des sociétés qui seraient sûres, stables, tolérantes, respectueuses, inclusives et participatives.

Malgré le désir de créer une société inclusive, les personnes vivant dans la pauvreté persistante n'ont souvent pas de possibilité d'être entendues. Le Mouvement international ATD quart monde appuie l'idée d'une société pour tous en soulignant la nécessité d'établir des liens entre les personnes les plus pauvres et les plus exclues et les personnes venant d'horizons différents. Un véritable « partenariat avec les plus pauvres » permet d'assurer le respect de la dignité de toutes les personnes. La documentation et les expériences sur le terrain dans ce domaine permettent en outre de souligner l'importance d'inclure les expériences des personnes vivant dans la pauvreté « afin de toucher et de convaincre » les autres de mieux comprendre la pauvreté et d'améliorer les initiatives d'élimination de la pauvreté en travaillant en partenariat[1]. Le Mouvement international ATD quart monde estime qu'il faut fournir un mécanisme pour les personnes vivant dans la pauvreté afin qu'elles puissent participer activement et collaborer avec les décideurs. Les personnes vivant dans la pauvreté et les collectivités dont elles font partie doivent devenir des acteurs essentiels de la prise de décisions et d'initiatives[2].

II. Définition de l'intégration sociale

Le terme *intégration sociale* échappe à toute définition en raison de son caractère en évolution constante. Toutefois, selon le Groupe d'experts des Nations Unies sur la création d'une société inclusive, il représente « une tentative de ne pas forcer les personnes à s'adapter à la société, mais plutôt d'assurer que la société accepte toutes les personnes ». Cela implique l'acceptation des différences individuelles, tout en faisant un effort concerté pour promouvoir la diversité en utilisant des processus participatifs qui impliquent – mais sans les forcer – toutes les parties prenantes dans le processus de prise de décisions. Le terme *inclusion sociale*, qui est souvent utilisé d'une manière interchangeable – quoique erronée – avec l'intégration sociale, laisse entendre qu'un groupe, par exemple les personnes vivant dans la pauvreté, est inclus dans la société au sens le plus large. Il existe un danger

---

[1] *What Works for the Poorest? Knowledge Policies, and Practice*; Chronic Poverty Research Center, Mai 2007.

[2] Godinot, Xavier, *The Challenge of Building Knowledge With People Living in Extreme Poverty Not About Them*, 2006.

potentiel de faire une confusion entre ces termes en tant qu'inclusion – ce qui indique une différence de pouvoirs entre un groupe et un autre – et ce qui serait contraire au concept de partenariat, où les deux parties se partagent le pouvoir. L'*exclusion sociale* décrit le processus dans lequel l'oppression, l'injustice, la négligence du système, et la discrimination existent dans les structures sociales et la société[3]. L'exclusion sociale peut donc exister à un microniveau (individu), à un niveau intermédiaire (organisation, collectivité) et à un macroniveau (structure du gouvernement). L'exclusion sociale est donc le contraire de l'inclusion sociale et de l'intégration sociale.

III. Approche de Wresinski

Ayant été lui-même élevé dans la pauvreté, Joseph Wresinski, le fondateur décédé du Mouvement international ATD quart monde, a reconnu que les plus pauvres et les personnes les plus exclues d'une collectivité sont souvent privés de leurs droits de l'homme et de leur dignité. Wresinski estimait que les actes de charité, tout en étant motivés par de bonnes intentions, pouvaient affaiblir la dignité et les efforts des personnes vivant dans la pauvreté. Tout en estimant que les actes de charité contribuent à des sentiments d'infériorité, de dépendance et de manque de dignité, Wresinski a plutôt appuyé l'idée d'un emploi décent et d'une éducation en vue d'ouvrir une voie pour sortir de la pauvreté, tout en permettant aux personnes de maintenir leur sens de fierté et de respect d'eux-mêmes.

La publication intitulée *Redefining Human Right-Based Development: The Wresinski Approach to Partnership with the Poorest* concerne la création de partenariats avec les plus pauvres en tant que stratégie essentielle pour éliminer la pauvreté et parvenir à l'intégration sociale[4]. L'approche de Wresinski vise également à redéfinir le travail et l'activité humaine afin de renforcer l'intégration sociale en affirmant le droit d'une personne à avoir un emploi productif et être à la fois créatif et utile. Cela laisse entendre qu'une participation véritable requiert une participation économique, sociale et culturelle. En dernier lieu, l'approche propose un certain nombre d'initiatives créatives qui favorisent l'intégration, l'emploi et l'élimination de la pauvreté.

IV. L'intégration sociale en action : deux études de cas

La présente section comprend des exemples réels de personnes vivant dans la pauvreté qui ont été actives et qui ont participé d'une manière intégrale à la mise en œuvre de politiques et de programmes.

A. Étude de cas n° 1

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est une association diverse de près de 50 organisations nationales et régionales qui visent à éliminer la pauvreté. Le Collectif, avec la participation active du Mouvement international ATD quart monde, a promu avec succès le développement et l'élaboration d'une loi

---

[3] *Creating an Inclusive Society: Practical Strategies to promote Social Integration.*

[4] ESA/DSPD/BP3, décembre 1999.

provinciale[5] à partir de 2000-2002 visant à l'élimination de la pauvreté en utilisant la collaboration, les contributions et l'expérience des personnes vivant dans la pauvreté. Le Collectif a utilisé une approche multiphases pour élaborer la loi, en fournissant aux personnes qui vivaient la pauvreté des occasions de participation et de contribution à chaque stade du processus.

1) Consultations – Des participants venant de tout le Québec, y compris des personnes vivant dans la pauvreté, ont fait l'objet d'une enquête pour déterminer leur opinion concernant le contenu de la loi. Une proposition a ensuite été élaborée et comprenait des milliers de commentaires et de suggestions provenant de l'enquête. Les propositions comprenaient des suggestions selon lesquelles l'élimination de la pauvreté devrait être une priorité du gouvernement, que les droits des 20 % les plus pauvres devaient être soulignés et que les personnes vivant dans la pauvreté devaient faire partie intégrante de la conception, de l'application et de l'évaluation des mesures visant à lutter contre la pauvreté.

2) Pétition – Sur la base de cette proposition, une pétition a été élaborée et signée par plus de 200 000 personnes, y compris les témoignages de personnes qui connaissaient elles-mêmes la pauvreté.

3) Soumission – La proposition a ensuite été soumise à l'Assemblée nationale et a été envoyée aux membres du Parlement qui ont été priés de fournir une ébauche de la loi sur la base de la proposition.

4) Plaidoyer – Le Collectif a ensuite présenté 167 soumissions à la Commission parlementaire, dont plusieurs d'entre elles comprenaient les contributions de personnes vivant dans la pauvreté.

5) Organisation de manifestations – Plusieurs manifestations ont été organisées et ont fourni l'occasion aux personnes vivant dans la pauvreté de partager leurs expériences. Un forum des citoyens et un agora des citoyens (table ronde) ont permis de faciliter les échanges de points de vues concernant cette question. Le Collectif a organisé des petits déjeuners avec les membres du Parlement, au cours desquels les participants se sont prêtés à des jeux du type Monopoly fondés sur les expériences de la vie réelle et les situations de pauvreté.

6) Inclusion – Plusieurs représentants des personnes vivant dans la pauvreté ont été invités à se joindre au Comité consultatif du Collectif. Cela a permis aux membres du Collectif de mieux comprendre les vies de ces personnes, et que les personnes vivant dans la pauvreté avaient l'occasion de diffuser leurs connaissances et leurs expériences.

7) Référence à des instruments internationaux – En se référant à divers instruments internationaux relatifs aux droits civils et politiques, le Collectif a pu influencer d'une manière plus efficace le Gouvernement.

8) Mobilisation accrue – Il y a eu un appui généralisé en faveur du développement et de la révision de cette loi dans toutes les régions du Québec.

Sans les travaux du Collectif, la loi n'aurait pas pu être élaborée afin d'inclure les perspectives des personnes vivant dans la pauvreté. Bien que le processus ait été long, il a réussi à démontrer la nécessité d'une intégration sociale des personnes les plus pauvres et les plus exclues.

---

[5] http://pauvrete.qc.ca/rubrique.php3?id_rubrique=113.

B. Étude de cas n° 2

Le BRAC[6], fondé au Bangladesh, est l'une des plus importantes organisations non gouvernementales dans le monde. Le BRAC a réussi à financer plusieurs projets, y compris un programme de développement économique, une université et d'autres programmes éducatifs, des soins de santé, des programmes de développement social et d'atténuation des catastrophes. L'approche du BRAC envers la pauvreté utilise des méthodes holistiques en reconnaissant que la pauvreté n'est pas seulement liée au manque de revenus, mais aussi à un manque d'accès à des ressources qui comprennent l'éducation, les soins de santé, l'emploi, et le logement[7]. En mettant l'accent sur l'importance de l'autonomisation des citoyens et de les appuyer pour leur développement individuel, au lieu d'utiliser une méthode fondée sur la charité, qui encourage la dépendance et le manque d'autonomie du bénéficiaire, le BRAC aborde le problème de la pauvreté en utilisant une approche polyvalente. Il utilise un mélange de solutions pratiques et créatives qui placent les personnes qui vivent dans la pauvreté au centre de leurs efforts pour éliminer la pauvreté. En encourageant la participation de ceux qui sont les plus pauvres et en les faisant participer pendant tout le processus, le BRAC a réussi dans ses efforts de plaidoyer, d'autonomisation et de développement. L'un des domaines principaux dont s'occupe le BRAC est le microcrédit (introduit par la Banque Grameen) qui consiste à prêter des sommes peu importantes à des personnes qui vivent dans la pauvreté et qui n'ont pas de ressources suffisantes pour obtenir des prêts indépendants. Bien que le microcrédit ait réussi à appuyer de nombreuses personnes dans le monde entier, un grand nombre des personnes les plus pauvres et les plus exclues n'en bénéficient pas. Afin de résoudre ce problème, le BRAC a créé un programme appelé « Remise en question des limites de la réduction de la pauvreté/ciblage de la pauvreté extrême » qui vise à tirer les plus pauvres de la pauvreté extrême en fournissant une subvention ainsi qu'un accès à la formation pour la création d'entreprises, aux soins de santé, au développement social et aux transferts des avoirs[8]. Ce programme souligne donc l'importance d'offrir des niveaux équitables d'appui et des prêts pour satisfaire les différents besoins des personnes à l'intérieur d'une collectivité. Ce faisant, le BRAC montre que la protection sociale va au-delà des limites de la simple assistance économique, de la charité, et de l'atténuation de la pauvreté.

V. Outils pour l'intégration sociale : création de partenariats avec les personnes vivant dans la pauvreté

Afin d'élargir le concept d'intégration sociale, le Mouvement international ATD quart monde a mis au point un ensemble d'outils pratiques appelé « Passer de la rhétorique à l'action : création de partenariats efficaces pour lutter contre la pauvreté extrême et l'exclusion ». Ce rapport a servi de document d'information pour un dialogue dans le cadre d'une table ronde sur la question, qui était l'une des nombreuses manifestations commémorant le 17 octobre, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté des Nations Unies à New York. La table ronde a

---

[6] http://www.brac.net.

[7] Ahmad, Q., *Socio-Economic and Indebtedness-related of Micro-credit in Bangladesh*, 2007.

[8] Barua, P., Sulaiman, M., *Targeting the Poorest in Microfinance: Poverty Outreach of BDP Ultra Poor Program*, document de travail n° 13, 2006.

permis de réunir un groupe divers de personnes, y compris des personnes ayant connu la pauvreté, des représentants des missions auprès de l'Organisation des Nations Unies, des activistes de base, du personnel des institutions spécialisées des Nations Unies et des partenaires essentiels de la société civile. L'objectif du Mouvement international ATD quart monde était d'utiliser la table ronde comme un tremplin pour d'autres débats et activités dans ce domaine.

L'ensemble d'outils de participation définit qui sont « les plus pauvres » et décrit les principaux avantages de permettre la participation à long terme des personnes vivant dans la pauvreté. Un chapitre concernant la participation utile donne des éléments de discussion sur les lacunes et les qualités des processus actuels, et suggère des changements concernant l'approche utilisée. Un chapitre concernant l'établissement de conditions pour la participation comprend des informations sur les facteurs d'identification qui peuvent promouvoir ou entraver le succès d'une participation utile, ainsi qu'un tableau concernant la prise de décisions qui peut être utilisé aux niveaux local, national et international. Il offre également des suggestions pour la création d'une participation utile et active. En conclusion, cet ensemble d'outils mentionne une série d'études de cas du monde entier qui met en évidence des exemples de participation des personnes vivant dans la pauvreté.

VI. Conclusion

L'intégration sociale n'est pas simplement un concept, mais également un mode de vie qui permet la participation utile de tous les membres de notre société, en particulier ceux qui sont les plus pauvres et les plus exclus. Joseph Wresinski a eu une vision selon laquelle les personnes les plus pauvres et les plus exclues pouvaient arriver à une telle participation en donnant un appui et une collaboration sociale à long terme. Pour qu'il y ait une véritable intégration sociale, il faudra un effort concerté de ceux qui s'efforcent de promouvoir la dignité de toutes les personnes, en se fondant sur l'expérience et la vie de ceux dont les droits de l'homme et la dignité sont affaiblis par la pauvreté extrême.